



Isolant Grout, Partie B

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Isolant Grout, Partie B
Autres moyens d'identification	Élastomère d'uréthane
Famille du produit	Isocyanate aromatique
Usage recommandé	Mélangé avec un autre composant pour former un coulis d'isolation résistant à la corrosion.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fabricant/fournisseur	The Stebbins Engineering and Manufacturing Company, 363 Eastern Boulevard, Watertown, NY, 13601, (315) 782-3000, www.stebbinseng.com
Numéro de téléphone d'urgence	Chemtrec - En Amérique du Nord, 1-800-424-9300, 24 hours Stebbins 24 Heures Contact-, 1-315-788-6624
Numéro de la FDS	0122

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Sensibilisation respiratoire - catégorie 1A; Sensibilisation cutanée - catégorie 1B

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :
Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H334 Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Conseil(s) de prudence :

P261 Éviter de respirer vapeurs.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection.
P284 Porter un équipement de protection respiratoire (un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques).
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P304 + P341 EN CAS D'INHALATION : S'il y a difficulté à respirer, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Identificateur du produit : Isolant Grout, Partie B - Ver. 3

FDS No. : 0122

Date de préparation : le 03 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 27 mai, 2020

Page 01 de 07

P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate	101-68-8	30-40		
Methylenediphenyl diisocyanate (mélange d'isomères)	26447-40-5	40-50		
Polymethylene polyphenyl isocyanate	9016-87-9	15-25		

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Peut irriter le nez et la gorge. Sensibilisant cutané. Peut causer une réaction cutanée allergique chez certaines personnes. Sensibilisant des voies respiratoires. Peut causer de l'asthme ou une réaction semblable à de l'asthme chez certaines personnes. Une exposition prolongée ou répétée peut irriter la peau.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Organes cibles

Système respiratoire, yeux, peau.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Asthme, troubles respiratoires, allergies cutanées.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Agents extincteurs inappropriés

Identificateur du produit : Isolant Grout, Partie B - Ver. 3

FDS No. : 0122

Date de préparation : le 03 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 27 mai, 2020

Page 02 de 07

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; produits chimiques toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

Les pompiers peuvent entrer dans la zone s'ils portent un APRA à pression positive et une tenue de feu complète.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Ne pas inhaler ce produit. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail. Garder les récipients bien fermés s'ils sont inutilisés ou vides.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker à une température entre 10°C (50°F) et 30°C (86°F). Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Adhérer à tous les règlements applicables en matière de santé et de sécurité, et à tous les codes de prévention des incendies et aux codes du bâtiment.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate			0.005 ppm	0.02 ppm		
Methylenediphenyl diisocyanate (mélange d'isomères)	0.005 ppm			0.02 ppm		
Polymethylene polyphenyl isocyanate	0.005 ppm			0.02 ppm		

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une douche oculaire et une douche d'urgence s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures. Utiliser des mesures de contrôle rigoureuses comme une enceinte d'isolement afin d'empêcher le dégagement du produit dans le lieu de travail.

Mesures de protection individuelle

Identificateur du produit : Isolant Grout, Partie B - Ver. 3

FDS No. : 0122

Date de préparation : le 03 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 27 mai, 2020

Page 03 de 07

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes).

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Propriétés physiques et chimiques de base**

Apparence	Liquide brun sombre.
Odeur	De moisi
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point d'ébullition/Point initial	406 °F (208 °C)
Point d'éclair	Pas disponible
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	< 0.0001 mm Hg (0.0000 kPa)
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	1.24 à 25 °C
Solubilité	Insoluble dans l'eau; Pas disponible (dans d'autres liquides)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
Autres informations	
État physique	Liquide
Densité en vrac	77 lb/ft ³ (1234 kg/m ³)

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Réactivité**

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Polymérise en présence de : eau, chaleur.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures. Contact prolongé avec l'eau ou l'humidité.

Matériaux incompatibles

Identificateur du produit : Isolant Grout, Partie B - Ver. 3

FDS No. : 0122

Date de préparation : le 03 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 27 mai, 2020

Page 04 de 07

Eau, amines (p. ex. triéthylamine), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium), alcools (p. ex. éthanol), les alliages de cuivre.

Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques toxiques et corrosifs.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; absorption par la peau; contact oculaire.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate	178 mg/m3 (rat)	2200 mg/kg (souris)	
Methylenediphenyl diisocyanate (mélange d'isomères)	369 mg/m3 (rat mâle) (4 heures d'exposition)	2200 mg/kg (souris)	> 9400 mg/kg (lapin)
Polyméthylène polyphényl isocyanate	490 mg/m3 (rat) (4 heures d'exposition)	2200 mg/kg (souris)	> 9400 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation cutanée

Les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Les tests sur des animaux montrent une légère irritation.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation du nez et de la gorge. À fortes concentrations peut causer lésion pulmonaire.

Ingestion

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

Peut causer irritation de l'appareil respiratoire. Peut causer des lésions des voies respiratoires.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisant des voies respiratoires. Sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Des études sur des animaux montrent des effets sur la descendance. Cependant, ces effets n'apparaissent que dans les cas de toxicité maternelle significative.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Effets sur ou via l'allaitement

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Identificateur du produit : Isolant Grout, Partie B - Ver. 3

FDS No. : 0122

Date de préparation : le 03 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 27 mai, 2020

Page 05 de 07

Persistence et dégradation

La demi-vie est supérieure à 10 mais inférieure ou égale à 50 jours, dans le pire des cas. (4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate)

Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol-eau (log K_{ow}) : 1.90. (4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate)

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Communiquer avec les autorités environnementales locales afin de connaître les méthodes d'élimination ou de recyclage approuvées pour votre juridiction.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U. N'est pas régi par le Règlement IATA.

Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Sans objet

Autres informations Quantité à déclarer (Département des Transports des États-Unis): 5435 kg (11982 lb) Ce produit est considéré non-réglementé pour le transport par le Département des transports des États-Unis, à moins que la quantité de matériau emballé dépasse la quantité à déclarer. Si la quantité de matière dans le produit emballé dépasse la quantité à déclarer, le Département des transports des États-Unis désigne ce produit: Autres substances réglementées, liquide, non autrement spécifié (4,4-diphénylméthane diisocyanate (MDI)), classification de danger 9, groupe d'emballage III, NA3082

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

Partie 1A. (Polyméthylène polyphényl isocyanate) Partie 1A. (4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate)

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

Autres listes réglementaires des É-U

CERCLA : Quantité à déclarer: 5000 lb. (4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate) SARA Title III - Section 311/312 : Risque aigu pour la santé, Risque chronique pour la santé. SARA Title III - Section 313. (4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate). (Polyméthylène polyphényl isocyanate)

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA Santé - 2 Inflammabilité - 1 Instabilité - 1

Selon : 4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate

FDS préparée par B.E.R.

Numéro de téléphone (315) 782-3000

Date de préparation le 03 novembre, 2015

Identificateur du produit : Isolant Grout, Partie B - Ver. 3

FDS No. : 0122

Date de préparation : le 03 novembre, 2015

Date de la plus récente version révisée : le 27 mai, 2020

Page 06 de 07

Date de la plus récente version révisée	le 27 mai, 2020
Indicateurs de révision	Révision 3 Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 27 mai, 2020: Autres informations; examiné et approuvé
Signification des abréviations	ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists HSDB® = Hazardous Substances Data Bank CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer NFPA = National Fire Protection Association NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health NTP = National Toxicology Program OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
Références	Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Dassault Systèmes/BIOVIA ("BIOVIA"). Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Avis	REMARQUE: Les informations contenues dans ce document sont, à notre connaissance, précises et fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite quant à l'exactitude de ces informations, ni les résultats à obtenir lors de leur utilisation.